HISCOX

ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE
CONTRAT : HA RCP0086540

LE PRENEUR D'ASSURANCE

Souscripteur : DIAG 25
24 RUE DES BOULEAUX
25150 PONT DE ROIDE

Assuré : DIAG 25
24 RUE DES BOULEAUX
25150 PONT DE ROIDE

LES CONDITIONS DE GARANTIE

Catégorie : Assurances Professionnelles by Hiscox
Diagnostiqueurs immobilier

Juridiction et loi applicables : Monde entier hors USA / Canada

ACTIVITES DE L'ASSURE

L'assuré déclare exercer la profession et/ou les activités suivantes :
Activité principale : Diagnostic de performance énergétique
Autres activités : Assainissement autonome / Contrôle périodique amiante / Diagnostic amiante avant travaux ou démolition / Diagnostic amiante avant vente / Diagnostic gaz / Dossier technique amiante / Exposition au plomb (CREP) / Loi Carrez / Recherche de plomb avant travaux / Risques naturels et technologiques / Etat de l'installation intérieure de l'électricité / Etat des lieux / Prêt conventionné : normes d'habitabilité, prêt à taux zéro / Millièmes / Diagnostic sécurité piscine.

PERIODE DE VALIDITE

La présente attestation est valable pour la période du 01 Juillet 2011 au 30 Juin 2012.

Les garanties sont acquises selon les Conditions Particulières établies sur la base du questionnaire préalable d'assurance, des Conditions Générales N° RC1006 et du(des) module(s) n° DIA0607 "Assurances Professionnelles by Hiscox - Diagnostiqueurs immobilier", n° RCE1006 et n° RJP1006

Fait à Paris, le 24/06/2011
Pour les Assureurs

24/06/2011 11:42
RCP0086540